

DÉLÉGATIONS AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ET AUX STAGES D'ENTRAÎNEMENT

Organisation, Responsabilités, délimitations, direction des délégations

Swiss Aquatics Diving

État : 27 août 2024

1. REMARQUES PRÉALABLES

Dans ce document, swiss aquatics diving définit la manière dont les délégations aux compétitions internationales et aux stages d'entraînement sont organisées, accompagnées et clôturées.

Les tâches et les compétences des personnes impliquées dans une délégation (chef-fe Sport de performance resp. chef-fe de la relève, le secrétariat et une personne responsable de la délégations) sont définies.

2. PLANIFICATION

Les compétitions internationales et les stages d'entraînement des cadres nationaux (et dans certains cas des cadres régionaux) prévus par swiss aquatics diving sont fixés, dans le cadre des moyens financiers disponibles, par la direction sportive de swiss aquatics diving (sur proposition du/de la chef-fe Sport de performance resp. de la relève) et intégrés dans le plan d'entraînement cadre (PEC). Le PEC est mis à la disposition de tous les entraîneu-rs-ses et des athlètes du cadre.

3. RESPONSABILITÉS

Toutes manifestations figurant dans le PEC sont annoncées, réservées et facturées par le secrétariat.

La commission de sélection de swiss aquatics diving est responsable de la nomination des délégations aux championnats internationaux.

Pour la nomination des délégations aux compétitions internationales figurant dans le PCE, le ressort du sport de performance et le ressort de la relève sont responsables, respectivement leurs chef-fes.

Pour les stages d'entraînement des cadres nationaux figurant dans le PEC, les athlètes convoqués (stages de préparation spécifiques) resp. les athlètes membres des cadres respectifs sont considérés comme inscrits d'office. Les forfaits se font par écrit et en cas de maladie accompagnés d'une copie du certificat médical via les entraîneu-rs-ses personnels.

4. DÉLIMITATIONS

Les régions et les clubs peuvent également organiser resp. participer à des compétitions internationales et des stages d'entraînement.

Les dispositions de *l'article 3 du règlement 4.1* doivent être respectées lors de l'envoi d'athlètes à des compétitions internationales (obligation d'annonce et de communication des résultats).

Les compétitions internationales ou les stages d'entraînement auxquelles participent les régions ou les clubs sont organisés et facturés par les régions ou les clubs.

En résumé :

Toutes les manifestations figurant dans le PEC sont gérées par le secrétariat et facturées par swiss aquatics diving.

Toutes les compétitions internationales et les stages d'entraînement supplémentaires qui ne figurent pas dans le PEC sont facturés par la région ou le club organisateur.

5. DIRECTION DE LA DÉLÉGATION

Principes :

Chaque délégation à une compétition internationale ou à un stage d'entraînement est dirigée par un-e chef-fe de délégation.

Pour les petites délégations, cette fonction peut être prise en charge par l'entraîneur-se ou le/la juge accompagnateur (sauf pour les championnats internationaux).

Le/La chef-fe de délégation est responsable de l'ensemble de l'équipe, composée des athlètes, des entraîneur-ses, des juges et d'autres personnes accompagnantes.

Tous les membres de la délégation doivent suivre les instructions du/de la chef-fe de délégation.

Objectifs :

Les délégations de swiss aquatics diving se présentent vis-à-vis de l'extérieur comme une équipe uniforme et positive et, par un comportement coopératif et un respect mutuel au sein de l'équipe, créent les conditions nécessaires à la réussite du team.

6. FONCTION DU/DE LA CHEF-FE DE DELEGATION

Le/La Chef-fe de délégation...

- ...assure, lors des séances d'équipe régulières (quotidiennes), la transmission d'informations mutuelles équilibrées, rapides et ciblées, la possibilité d'échanger des idées et de résoudre des problèmes, et constitue ainsi une condition préalable essentielle à une représentation uniforme et positive de l'équipe ;
- ...s'occupe de toutes les tâches représentatives et administratives et soulage ainsi les autres membres de l'équipe ;
- ...représente swiss aquatics diving sur place ;
- ...clôt l'événement en adressant un rapport et un décompte à swiss aquatics diving.

Tâches après la sélection :

Pour chaque délégation, le/la chef-fe Sport de performance resp. de la relève, ainsi que le/la chef-fe de délégation doivent convenir qui, avec le secrétariat, est responsable de l'inscription, de l'organisation du voyage, de la réservation du logement et des repas, et de la convocation.

Tâches avant le départ :

Le/La chef-fe de délégation...

- ...vérifie, en collaboration avec le secrétariat, que l'invitation aux athlètes, entraîneurs-ses, juges et autres personnes d'accompagnement contient toutes les informations importantes et est remise dans les délais ;
- ...vérifie les billets d'avion ou autres billets reçus du secrétariat ;
- ...collecte les documents ou les adresses reçus de l'organisateur ou du secrétariat ;
- ...collecte les documents de swiss aquatics diving tels que le formulaire de décompte, le modèle de rapport de délégation, la liste de présence, le formulaire d'inscription (final entry) ;
- ...se munit d'un cadeau officiel ou typique de la Suisse d'une valeur maximale de CHF 50.00 pour l'organisateur ;
- ...s'assure d'avoir pris suffisamment d'argent (ou de moyens de paiement) avec soi ;
- ...se renseigne sur la liste de diffusion de la presse pour le service des résultats et des informations et la transmet au secrétariat.

Tâches au lieu de rendez-vous et sur place :

Le/La chef-fe de délégation...

- ...vérifie d'abord au point de rendez-vous si tous les participants ont un passeport (éventuellement avec un visa) ou une carte d'identité valide avec soi ;
- ...s'informe dans les meilleurs délais sur le planning journalier, les compétitions et les modalités de paiement (où, combien, reçus, ...) ;
- ...communique les informations nécessaires aux personnes concernées ;
- ...participe à la séance des chef-s-fes d'équipe et, si nécessaire, à la réunion des juges ;
- ...participe aux invitations officielles ;
- ...remet le cadeau de swiss aquatics diving à l'organisateur ;
- ...fait signer la liste de présence aux membres de la délégation ;
- ...vérifie la planification du départ de la délégation ;
- ...se renseigne sur les éventuels contrôles antidopage et en informe les personnes concernées ;
- ...se renseigne sur la réglementation applicable en matière de publicité et en informe les personnes concernées ;
- ...demande si les compétitions peuvent être suivies "en-direct" via internet ou à la télévision et, dans l'affirmative, quelle est l'adresse internet pour y accéder, ou sur quelles chaînes de télévision elles seront retransmises. Ces informations devraient être communiquées à l'ensemble de la délégation et au secrétariat.

Tâches pendant toute la manifestation :

Le / La chef-fe de délégation...

- ...est toujours disponible pour les athlètes et les autres membres de la délégation. Lorsque cela n'est pas possible, la responsabilité doit être transmise à un autre membre de l'équipe ;
- ...veille à ce que les athlètes se rendent au contrôle de antidopage et les accompagne, ou désigne une autre personne d'accompagnement ;
- ...est seul responsable du budget ;
- ...prend en charge les soins médicaux des membres de la délégation ;
- ...veille à ce que les tenues des athlètes soient conformes aux règlements de swiss aquatics diving et de l'organisateur ;
- ...veille à avoir une attitude adéquate ;
- ...prépare un programme quotidien pour chaque athlète et pour les entraîneurs la veille au soir, en fonction des horaires de l'organisateur :
 - Heures de repas (qui mange quand et où) ;
 - Horaires d'entraînements (qui s'entraîne à quelle heure) ;
 - Temps de repos et de sommeil (en particulier pour les adolescents) ;
 - Lieu et date de la séance d'équipe.
- ...est présent lors de la remise des prix et réunit à cette dernière, les autres membres de l'équipe ;
- ...incite les membres de l'équipe sans engagement à soutenir les athlètes engagés dans la compétition ;
- ...est responsable de la prise de photos des athlètes qui peuvent être mises à disposition des médias et les envoie régulièrement au secrétariat ;
- ...veille à ce que les athlètes se présentent ponctuellement et dans leur tenue officielle aux cérémonies (défilé, remise des prix, etc.) auxquelles ils ont été convoqués ;
- ...veille au respect du règlement publicitaire de l'organisateur et de swiss aquatics ;
- ...prend en charge tous les paiements qui n'ont pas encore été effectués et qui sont à la charge de swiss aquatics diving ou qui peuvent être facturés à ce dernier ;
- ...collecte toutes les preuves de paiements.

Tâches directement après les compétitions :

Le/La chef-fe de délégation envoie une courte information et les résultats (Top 3 et rangs des membres de l'équipe) avec le rang et le nombre de points par e-mail au secrétariat.

Tâches à effectuer au retour :

Le/La chef-fe de délégation...


- ...prépare un rapport de délégation sur la base du [modèle](#) et l'envoie au secrétariat dans la semaine suivant de son retour ;
- ...soumet au plus tard une semaine après son retour, le décompte accompagné des pièces justificatives originales à diving@swiss-aquatics.ch.

7. HONORAIRE

Un honoraire de CHF 100.00 par jour est attribué.

Swiss Aquatics Diving

Michael Geissbühler
Chef Sport de performance & de relève a.i.



Pascal Julmy
Directeur sportif